

Parc national de Port Cros

Orientation 5.5 Pérenniser et poursuivre les actions et les initiatives d'information, de sensibilisation et d'éducation

L'effort d'information, de sensibilisation et d'éducation auprès de tous les publics est à poursuivre et à démultiplier sur le territoire du parc national de Port-Cros et sur certains sites stratégiques. Ceci afin que chacun puisse comprendre les enjeux du développement durable pour agir en citoyen responsable, conscient des richesses et des fragilités du territoire.

Les professionnels seront également davantage mobilisés, notamment ceux qui exercent au contact du milieu marin, pour la sensibilisation et la promotion de comportements écoresponsables et dans l'information des usagers.

7 mesures partenariales	Rôle de l'établissement public	Contribution des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
<p>5.5.1 Faciliter la découverte de l'espace « parc national » pour la jeunesse des communes de l'aire d'adhésion.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maitrise d'ouvrage • Production d'un catalogue de l'offre disponible sur le territoire et des modalités d'accueil en particulier dans les coeurs. Formalisation des partenariats par des conventions. 	<ul style="list-style-type: none"> • Information et facilitation auprès des établissements scolaires (écoles primaires). • Mise à disposition d'animateurs municipaux pour la mise en oeuvre des programmes d'éducation artistique et culturelle. • Organisation de la prise en charge des frais de transports et d'hébergement des scolaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • Compagnies maritimes • Éducation nationale • CG83 (collèges/insertion) • CR PACA (lycées) • Gestionnaires de sites du CELRL • Intercommunalités • Centres de vacances et de loisirs, villages de vacances • CDOS / DDCS
<p>5.5.2 Poursuivre l'effort d'information et de sensibilisation des publics en priorité dans les lieux d'accueil et d'information du territoire et dans les</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Animation d'un réseau • Proposition des supports et/ou des contenus pour affichages et communications web et multimédias 	<ul style="list-style-type: none"> • Relais d'information dans les lieux institutionnels de la commune • Poursuite de leur 	<ul style="list-style-type: none"> • Associations collectifs et réseaux EEDD • OT, gestionnaires des sites (musées, sentiers,

Parc national de Port Cros

<p>espaces terrestres et marins d'intérêt patrimoniaux majeurs.</p> <p>La priorité est de renforcer le maillage d'information et de sensibilisation auprès des pratiquants d'activités balnéaires et nautiques sur l'aire maritime adjacente (plaisance, pêche maritime de loisir, plongée, chasse sous-marine, etc).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Inscription dans les programmes de communication engageantes sur l'Aire Maritime Adjacente • Adaptation du message au contexte local 	<p>engagement ou inscription dans les campagnes d'information et de sensibilisation</p>	<p>lieux d'accueil, sites du CELRL, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Associations et établissements accueillant du public • Gestionnaires de port, PTP • Compagnies maritimes • Intercommunalités (contrats de baie), animateurs / opérateurs Natura 2000 • Syndicats professionnels, acteurs socioéconomiques, fédérations sportives • CG83 (ENS) • DDTM, DREAL, PREMAR
<p>5.5.3 Utiliser les sites exemplaires en matière d'aménagement et de gestion durables comme des supports pédagogiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maitrise d'ouvrage • Sites en gestion • Soutien des actions engagées sur d'autres sites. 	<ul style="list-style-type: none"> • Actions sur des sites / projets communaux • Promotion et relais des actions d'information et de sensibilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Gestionnaires de sites du CELRL • Associations collectifs et réseaux EEDD • CG83 (ENS)
<p>5.5.4 Démultiplier et diversifier l'information et la sensibilisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination de la démarche 	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation des supports 	<ul style="list-style-type: none"> • Associations collectifs

Parc national de Port Cros

<p>auprès du public en s'appuyant sur le réseau de partenaires et de professionnels, notamment par la mise en place d'un référentiel commun des bonnes pratiques avec une déclinaison par type d'activités.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Production des contenus adaptés aux différents supports, conception et mise à disposition • Accompagnement des initiatives locales 	<ul style="list-style-type: none"> • Relais via les outils existants (lettres, web, affichage...) 	<p>et réseaux EEDD</p> <ul style="list-style-type: none"> • Syndicats professionnels, acteurs socioéconomiques, fédérations sportives, CDOS, DDOS
<p>[...]</p>	<p>[...]</p>	<p>[...]</p>	<p>[...]</p>
<p>5.5.7 Mobiliser l'ensemble des acteurs du transport maritime pour faire du temps du voyage, vers les îles et les coeurs du parc national, un moment privilégié de l'information et de la sensibilisation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien à la démarche • Proposition des supports et/ou des contenus pour affichages et communications web et multimédias • Soutien aux initiatives de médiation 	<ul style="list-style-type: none"> • Communication institutionnelle • Soutien technique 	<ul style="list-style-type: none"> • Compagnies maritimes • Autorités portuaires, • Gestionnaires de ports • Associations collectifs et réseaux EEDD

Référence ID de l'article : #4840

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-13 23:27